



INFO PARENTS



Journal de l'école Ludger-Duvernay

Novembre 2017

Mot de la direction

Bonjour chers parents,

C'est avec grand plaisir que nous vous faisons parvenir notre parution de novembre de l'Info parents. Bonne lecture!

Hélène LaRoche, directrice et Jean-Robin April, directeur adjoint

Dates importantes

Prochaines rencontres du conseil d'établissement :

La prochaine rencontre du conseil d'établissement aura lieu le mardi 7 novembre et la prochaine le mardi 5 décembre à 19 h 00.

Prochaines rencontres de l'OPP :

La prochaine rencontre de l'OPP aura lieu le lundi 20 novembre et la prochaine le lundi 11 décembre à 19 h 00.

Prochaines journées pédagogiques :

Les prochaines journées pédagogiques auront lieu les 16 et 17 novembre 2017. Le service de garde sera ouvert.

Plans d'interventions :

La première phase de l'opération « Plans d'interventions » s'amorcera autour du 13 novembre prochain et se déroulera jusqu'à la mi-décembre. Les parents concernés par une ouverture ou une révision de plan lors de cette période seront contactés. Les plans actifs sont maintenus d'ici la révision et les élèves sans PI peuvent bénéficier de certains moyens mis en place faisant partie des interventions universelles de l'enseignant ou n'étant pas reconnus comme des adaptations, même sans l'ouverture d'un PI. Chaque cas est unique et cela nécessite une analyse avant de déterminer si la mise en place d'un plan est nécessaire.

Sondage en ligne sur les enjeux de la Commission scolaire

L'an dernier, la Commission scolaire des patriotes a mené une grande consultation publique qui lui a permis de rédiger un document de référence nommé *Une vision et des valeurs communes*. Cette année le travail se poursuit et la CSP sollicite votre avis pour définir le *Plan d'engagement vers la réussite*. Vous recevrez sous peu un courriel vous invitant à aller répondre à un sondage en ligne (sondage disponible du 15 novembre au 6 décembre). Ce dernier est bien important pour notre école puisque nous pourrons, à notre tour, écrire notre *Projet éducatif*. Nous vous remercions d'avance pour le temps consacré à ce sondage.

Espace de stationnement pour personne handicapée

Merci de respecter l'espace dédié aux détenteurs de vignettes, situé au coin des rues St-Alexandre et Dalpé. Cet espace a été prévu entre autres pour les élèves nécessitant un accompagnement dans leurs déplacements.

Circulation devant l'école

Une importante quantité d'élèves piétons circulent aux alentours de l'école à l'entrée et à la sortie des classes, nous faisons appel à votre vigilance si vous devez circuler en voiture afin de préserver leur sécurité. Nous vous invitons aussi à vous stationner dans les rues avoisinantes afin de libérer le devant de l'école, votre enfant peut se rendre ainsi à pied à l'école (évidemment, cette consigne est plus faisable pour les plus vieux). Merci de votre collaboration.

Changements de température

L'automne nous en fait voir de toutes les couleurs! Le temps est variable et nous aimerions vous réitérer l'importance de prévoir pour vos enfants des vêtements d'extérieur en conséquence. Merci de votre vigilance!

Départ hâtif ou changement pour le retour à la maison

Les départs avant la fin des classes sont évidemment à éviter. Si votre enfant doit exceptionnellement quitter l'école plus tôt, le parent en avise l'enseignant(e) par écrit, le service de garde et se présente au secrétariat à l'heure prévue pour faire appeler l'enfant. Cette procédure s'applique aussi pour les changements pour le retour à la maison (élèves transportés par autobus qui deviennent marcheurs ou vice versa).

Facturation des activités complémentaires

Vous avez reçu la facturation pour les activités complémentaires de votre enfant. Merci de nous faire parvenir votre paiement le plus rapidement possible. Nous vous rappelons aussi que tout montant d'argent remis à l'école sert d'abord à acquitter les frais de matériel scolaire, advenant le cas que ceux-ci n'aient pas été payés.

Nous vous rappelons que votre facture doit être acquittée pour le 10 novembre.



Premier bulletin

Le premier bulletin sera remis dans la semaine du 13 novembre. Au cours de cette semaine, les enseignants vous assigneront des rendez-vous en fonction des disponibilités respectives. Vous recevrez de l'information supplémentaire à cet effet. Veuillez noter, svp, qu'il nous est très difficile de tenir compte de la fratrie dans l'attribution des moments de rencontres. La soirée retenue pour les rencontres est le 16 novembre. Les derniers rendez-vous auront lieu à 20 h 30.

Les spécialistes qui travaillent dans une autre école ont un horaire différent :

Amy Sue Clarke (anglais) : le jeudi 16 novembre de 18 h 30 à 20 h 00

Mathieu Imbeault (éducation physique) : le jeudi 16 novembre de 18 h 30 à 20 h 00

Antoine Lépine (musique 1^{er} cycle) : le jeudi 16 novembre de 15 h 00 à 16 h 30

Ce bulletin couvrira la période du 1^{er} septembre au 10 novembre 2017 et comptera pour 20% du résultat final de l'année.

Campagne de financement

Grâce à la générosité de vos parents, amis et voisins, nous avons récolté plus de 6 680 \$ avec l'événement de la Marche 1-2-3. Un grand succès que nous devons en premier lieu à tous les élèves de l'école!!

Où ira cet argent?

L'argent ramassé sera consacré au financement de différents projets qui touchent tous les niveaux. N'est-ce pas une belle façon de rendre l'école plus stimulante pour les élèves!

Nous tenons également à remercier les membres de l'OPP pour l'organisation et le bon déroulement de la marche 1-2-3, le verger « Les Pommiers d'Or » de Calixa-Lavallée pour les délicieuses pommes.

Nous vous remercions de votre générosité et de votre implication dans la marche 1-2-3.



Le coin de l'infirmière- Capsule santé I

Petit rappel pour la sécurité de tous les élèves

Votre enfant **ne peut** avoir en sa possession des médicaments dans son sac à dos ou sa boîte à lunch.

Le personnel de l'école peut **de façon exceptionnelle** et selon la [procédure](#) de la Commission scolaire, distribuer ou administrer des **médicaments prescrits** à votre enfant.

Pour ce faire, vous devez obligatoirement **remplir** le formulaire «Autorisation de distribuer ou d'administrer un médicament prescrit» lorsque votre enfant doit recevoir un médicament à l'école. Le formulaire et le médicament doivent être **remis à la secrétaire de l'école.**

Le médicament doit être remis dans un contenant reçu du pharmacien avec l'**étiquette** faisant preuve d'ordonnance.

Nous vous rappelons que distribuer ou administrer un médicament à l'école demeure une **mesure exceptionnelle.**

En ce qui concerne l'entreposage du Ventolin



La médication pour la gestion de l'asthme de votre enfant (Ventolin, Salbutamol, etc.) doit être laissée en tout temps dans son sac d'école.

Elle pourra y être laissée dans un sac transparent et refermable identifié à son nom. Ceci permettra à votre enfant de prendre sa médication en cas de besoin.

- L'inhalateur doit porter l'**étiquette** de prescription de la pharmacie.
- Vous devez remplir le formulaire «Autorisation de distribuer ou administrer un médicament prescrit» et le laisser avec l'inhalateur. Au verso de ce formulaire, svp, écrire la date et l'heure de la dernière dose donnée.
- Si vous le jugez nécessaire, une petite note peut être écrite pour l'enseignante ou le service de garde.

Merci de votre collaboration.

Edith Venne
Infirmière clinicienne

La boîte du bonheur

La boîte du bonheur est arrivée dans chacune des classes, au service de garde et dans le bureau du personnel de l'école. Celle-ci permet de souligner les beaux moments vécus en classe, à l'école, de relever les efforts, les bons coups, les progrès du groupe-classe de votre enfant. Ainsi, le personnel ou un enseignant observe les différents groupes de l'école et prend le temps d'écrire un mot d'encouragement. C'est une façon de travailler le sentiment d'appartenance à un groupe, de sentir que chaque enfant contribue à cette seconde « famille » qu'est son groupe-classe. Nous désirons créer un climat d'école sain et valorisant.

Danse d'Halloween



La danse d'Halloween a eu un succès monstre cette année et a permis à l'équipe des Titans d'amasser près de 2 000 \$ pour le financement de ses activités sportives. Un gros merci aux parents bénévoles et aux membres de l'équipe qui ont œuvré sur ce projet très populaire auprès de nos petits. Merci aussi aux parents patients qui ont eu l'amabilité de reconduire et d'attendre leur enfant en fin de soirée!

Rappel important-Absence motivée à un cours d'éducation physique



Nous avons reçu, depuis le début de l'année, un nombre très significatif de messages de parents nous demandant un retrait temporaire de leur enfant du cours d'éducation physique, à la suite de malaises ou de blessures.

Il est important de vous informer des éléments suivants :

- Chaque demande est unique et nous les traitons une à une.
- Si une demande d'exemption doit se prolonger pour quelques jours, nous entrerons en contact avec vous pour avoir des précisions sur la blessure et les besoins de votre enfant (récréations, déplacements, sports, etc.).
- Si une demande doit se prolonger au-delà de deux semaines, il sera préférable que nous ayons en main les recommandations d'un spécialiste (médecin, physiothérapeute, etc.) pour nous guider dans les meilleures décisions à prendre pour votre enfant afin de nous assurer d'une guérison optimale.
- Si la demande de retrait du cours d'éducation physique devait être suffisamment longue pour empêcher l'évaluation de votre enfant dans cette matière, le billet du médecin deviendrait alors une obligation pour justifier la cote « Non évalué » dans le bulletin, puisqu'il s'agit d'une matière obligatoire, prescrite au régime pédagogique.

Nous vous remercions de votre collaboration habituelle.

Visons le vert!

Cette année encore nous recyclons! Nous vous invitons à nous faire parvenir vos goupilles de cannettes, vos attaches à pain, vos cartouches d'encre et vos piles.

Les goupilles de cannettes et les attaches à pain sont acheminées à la Fondation Clermont Bonenfant, qui transforme depuis 1986 ces objets en chaises roulantes.

Les cartouches d'encre sont envoyées à la MRC afin d'être recyclées.

Et enfin, les piles sont vidées de leur contenu dangereux. Cela évite de contaminer les nappes d'eau souterraines.

Merci de nous aider à rendre notre planète plus propre, en plus de contribuer à encourager de nobles causes.



Vêtements perdus

Nous avons déjà beaucoup de vêtements dans nos objets perdus. Nous vous invitons à aller vérifier si des vêtements de votre enfant s'y trouvent. Votre enfant peut passer chaque jour dans cette partie du couloir tout près de la classe des étoiles (Geneviève) en cas de perte d'une pièce de vêtement. Nous vous invitons à lui faire un rappel. Nous remettrons les vêtements non récupérés à un organisme communautaire à la fin de l'étape.



Code de civilité

Vous rencontrerez bientôt les enseignants de votre enfant. Nous nous rappelons tous aujourd'hui que nous avons mis en place un code de civilité. Il vise à rappeler à l'ensemble de la communauté scolaire (parents, membres du personnel, élèves...) l'importance de maintenir au quotidien une communication saine et constructive, visant toujours notre but commun : la réussite et le bien-être des enfants. Nous vous souhaitons de belles rencontres !



Offerte en collaboration avec l'école Ludger-Duvernay et destinée aux jeunes du primaire, **la caisse scolaire est en effet un programme d'apprentissage à l'épargne** qui vise à rendre les jeunes autonomes, responsables et compétents dans la gestion de leurs finances.

NOUVEAUTÉ À COMPTER DE NOVEMBRE 2017

Une boîte de dépôt sera mise à la disposition des élèves afin que ceux-ci puissent y déposer leurs petites économies, et ce, tout au long de l'année scolaire. Il demeure la responsabilité des parents que l'élève dépose son enveloppe de dépôt dans la boîte appropriée au secrétariat de l'école.

Inscrivez-le sans tarder sur le site caissescolaire.com. C'est simple et rapide! Vous pouvez également passer à la Caisse Desjardins de Contrecoeur-Verchères au 6, rue Provost, Verchères. Pour toutes questions ou renseignements additionnels, communiquez avec nous au **450-583-3337**.

NOVEMBRE 2017

Calendrier scolaire – École Ludger-Duvernay



dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
			1	2	3	4
Semaine B →						
5	6	7	8	9	10	11
Semaine A →		CÉ 19 h			Fin de l'étape 1	
12	13	14	15	16	17	18
	Semaine de remise des bulletins					
Semaine B			3 ^e année Atelier à l'école Archéophone Algonquiens et Iroquoiens vers 1500	Journée pédagogique 	Journée pédagogique 	
19	20	21	22	23	24	25
Semaine A →	OPP 19 h					
26	27	28	29	30		
Semaine B →						